ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Agents contractuels de catégorie C de l'Université de Strasbourg

Le SNCL défend vos intérêts.

NOUS REVENDIQUONS :

- Des rémunérations plus attractives, avec une augmentation de la valeur du point d'indice et une révision des grilles indiciaires pour compenser l'inflation.
- Une meilleure prise en compte des services de non-titulaire lors du reclassement.
- Une formation de qualité, sur le temps de travail, pour préparer efficacement les concours de recrutement.
- Le maintien des concours nationaux de recrutement.
- La reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquise.
- Une véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- L'inclusion systématique des périodes d'inter-contrat dans les CDD au prorata des périodes travaillées.

Le syndicat SNCL appartient à la **Fédération Autonome de l'Éducation nationale, la FAEN.**
La FAEN est une fédération apolitique, autonome (elle ne rend de compte à personne d'autre que ses militants et n'est pas confédérée) et indépendante (elle ne reçoit aucune subvention de l'État).

« Pour nous, un syndicat, ça devrait toujours être comme ça ! »

NI POLITIQUE, NI BLABLA : DU CONCRET POUR NOS MÉTIERS !

NOUS DÉNONÇONS :

- Les perspectives de carrière très réduites, voire inexistantes.
- L'instabilité et la précarité de nos affectations et contrats au sein des structures de l'enseignement supérieur.
- La complexité et la lenteur du système d'indemnisation chômage.
- Les bas salaires de nos grilles rattrapées par le SMIC.
- Les pressions hiérarchiques intolérables notamment lors des renouvellements de contrats.
- Le manque de considération envers nous, « parce que » personnels non titulaires...

VOTEZ

AGENTS CONTRACTUELS — ÉLECTIONS 2026

Contractuels, assez d'être méprisés !

La situation des contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans : mépris des droits, situations illégales, désinformation, retards insupportables de paiement... ça suffit ! Le syndicat se bat, y compris jusqu'en justice, pour que l'administration cesse de se croire au-dessus des lois.
Partout en France, nous vous aidons à faire respecter les délais d'information de renouvellement ou non-renouvellement, de transmission des documents chômage, de paiement des indemnités dues. Nous veillons à la régularité de vos contrats et de vos services.
Nous vous protégeons contre les pressions et les harcèlements.

Écoute attentive et humaine, expertise des textes, information sûre et de qualité.

Autonome et indépendant !

U N E R E V A L O R I S A T I O N
c'est urgent pour nous aussi !

9 ans
C'est la durée de service au même salaire plancher pour les 7 premiers échelons des plus basses catégories, désormais neutralisés au niveau du SMIC...

Pour la CDisation
Notre syndicat a obtenu la CDisation des personnels qu'il défend, victimes de CDD abusivement prolongés sur plus de 10 ans... Les collègues ont été Cdisés avec octroi de prime !

Si la revalorisation de l'ensemble des corps titulaires est plus que légitime, celle des agents contractuels est tout aussi urgente.
Les grilles doivent donc être révisées en profondeur et la valeur du point d'indice revue pour préserver notre pouvoir d'achat : neuf ans de service au même salaire plancher, c'est intolérable !
Notre travail mérite un salaire digne : il faut en finir avec les services incomplets et les faibles rémunérations qui nous poussent toujours plus vers la précarité !

VOTEZ